

Au jeu des migrations interrégionales la Bourgogne perd des jeunes et des actifs diplômés

En 7 ans, de 1999 à 2006, la Bourgogne a gagné 13 000 habitants. Cette évolution moyenne annuelle assez faible, de l'ordre de 0,12 %, est proche de celle des régions du nord ou du centre. Comme beaucoup de régions, la Bourgogne laisse partir davantage de jeunes qu'elle n'en accueille. Mais elle est attractive pour les plus de 30 ans et surtout pour les plus âgés. En "perdant" des jeunes, la Bourgogne perd aussi des diplômés et de fait le niveau moyen de diplôme de sa population progresse moins qu'en moyenne nationale. La taille moyenne des ménages continue de diminuer. Dans les plus grandes villes elle est inférieure à deux personnes.

La population totale de la Bourgogne est estimée à 1 624 000 habitants au 1er janvier 2006. Cela représente 2,65 % de la population métropolitaine en 2006 contre 2,75 % en 1999.

Entre 1999 et 2006, la population régionale a augmenté de 0,12 % par an en moyenne. Cette légère croissance démographique fait suite à une quasi-stabilité entre 1990 et 1999. Elle est très inférieure au rythme métropolitain (+ 0,64 %) et classe la Bourgogne parmi les régions les moins dynamiques, en avant-dernière position, juste devant la Champagne-Ardenne, seule région où la population baisse.

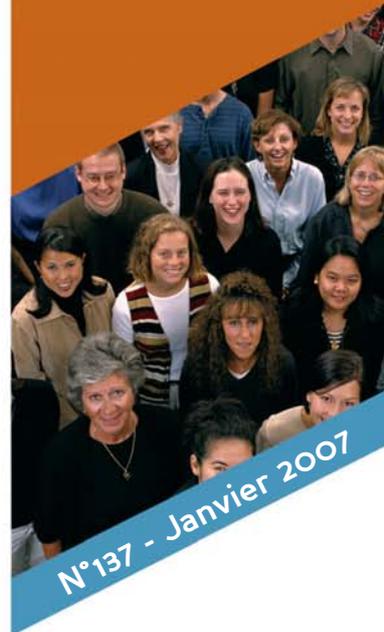
Les régions à forte augmentation de population sont situées au sud : Languedoc-Roussillon (+ 1,36 %) et Midi-Pyrénées (+ 1,11 %), Aquitaine (0,92 %) et Rhône-Alpes (0,90 %).

Plus attractive que les régions du nord-est

Les mouvements migratoires expliquent une grande partie de la différence de dynamisme démographique entre les régions. Ils tendent à s'équilibrer en Bourgogne, les personnes qui quittent la région étant presque aussi nombreuses que celles qui s'y installent. La Bourgogne se distingue ainsi des régions du nord et de l'est où les départs l'emportent sur les arrivées mais elle est loin d'être aussi attractive que les régions de l'ouest et du sud de la France.

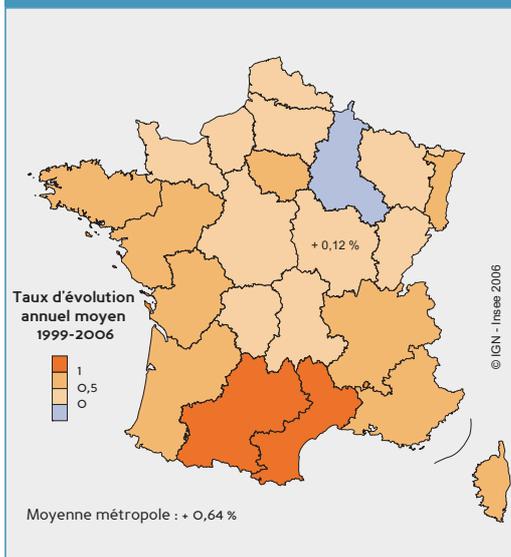
Les mouvements migratoires se sont intensifiés dans toutes les régions sur la période 1999-2006, mais celles qui étaient déjà très attractives comme la Bretagne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, PACA le sont devenues encore plus entre 1999 et 2006. A l'inverse, les régions moins attractives (Champagne-Ardenne, Haute et Basse-Normandie) ont encore perdu de leur attrait.

En Bourgogne, le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, reste positif sur la période 1999-2006 même s'il est un des plus faibles parmi les régions françaises juste avant celui de la Corse et ceux, négatifs, de l'Auvergne et du Limousin.



N°137 - Janvier 2007

Forte croissance démographique dans le sud



Sources : Insee - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006.

Départs et arrivées de jeunes

Comme la plupart des régions, la Bourgogne laisse partir davantage de jeunes âgés de 20 à 29 ans qu'elle n'en accueille. Seules l'Île-de-France, les régions du sud et l'Alsace gagnent de la population lors de cette mobilité importante liée aux études supérieures et à la recherche d'un premier emploi.

Entre 1999 et mi-2004, 27 000 jeunes (20-29 ans) sont venus s'installer en Bourgogne tandis que 38 000 l'ont quittée pour une autre région soit un solde de - 11 000. Rapportés à la population de la région, ces flux correspondent à des taux pour 10 000 jeunes de 438 en entrée, 573 en sortie soit - 135 en migration nette. Ce dernier est le taux de migration nette des jeunes le plus déficitaire des régions après celui de la Basse-Normandie.

La première destination des jeunes Bourguignons est la région Rhône-Alpes (25 % des départs) suivie de l'Île-de-France (22 %) puis des autres régions limitrophes (Centre et Franche-Comté, Champagne-Ardenne) ou des régions plus méridionales (PACA, Languedoc-Roussillon).

Les jeunes qui s'installent en Bourgogne sont principalement originaires de Rhône-Alpes (20 % des arrivants) ou de l'Île-de-France (18 %) mais aussi de Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Centre.

Léger excédent migratoire pour les 30-59 ans

Sans être aussi élevée que celle des jeunes, la mobilité interrégionale des 30-59 ans reste importante avec des taux annuels d'entrée et de sortie de l'ordre de 200 pour 10 000. A ces âges se dessine nettement la carte d'attractivité des régions de l'ouest et du sud et la désaffection vis à vis des régions du nord et de l'est. La Bourgogne se situe dans un groupe intermédiaire, où les arrivées (48 000 entre 1999 et mi-2004) dépassent un peu les départs (45 000). Le taux annuel de migration nette s'élève à + 9 pour 10 000.

Plus du tiers des 30-59 ans séduits par la Bourgogne sont originaires d'Île-de-France

(35 % des arrivées). Les autres proviennent des régions limitrophes (Rhône-Alpes, Franche-Comté, Centre) mais aussi du nord de la France (Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie...).

Les départs des 30-59 ans se font principalement en direction de Rhône-Alpes et d'Île-de-France mais aussi en direction des régions voisines (Centre, Franche-Comté) et des régions méridionales (PACA, Languedoc-Roussillon).

Moins de mobilité après 60 ans

Au-delà de 60 ans, la mobilité interrégionale est plus réduite mais aussi plus favorable à la Bourgogne. Entre 1999 et mi-2004, 13 000 personnes âgées de 60 ans et plus sont venues s'installer en Bourgogne tandis que 9 000 la quittaient soit un taux de migration nette de + 22 pour 10 000.

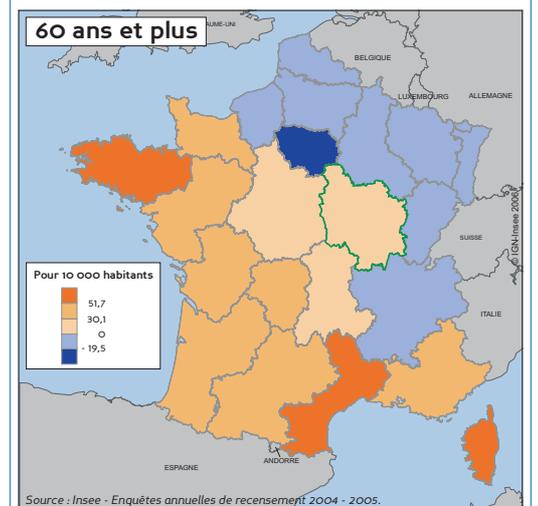
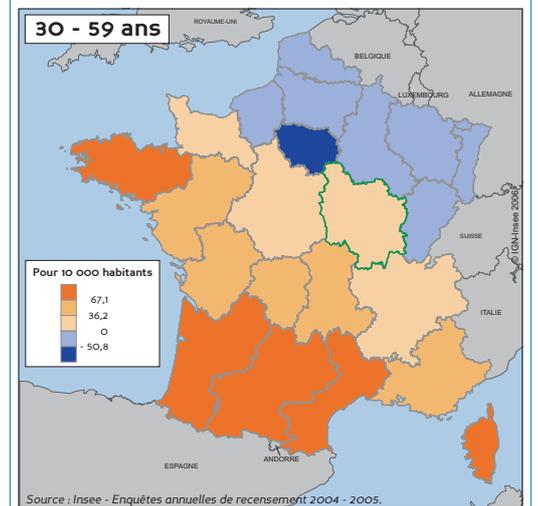
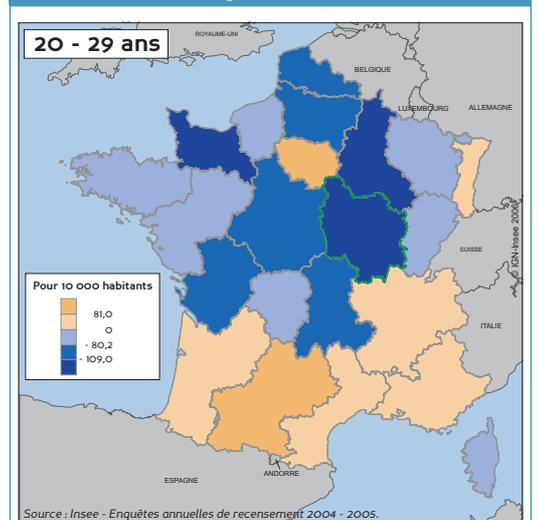
L'attractivité de la région vis à vis des "retraités" d'Île-de-France (51 % des entrées) est une nouvelle fois constatée. La Bourgogne attire aussi des personnes originaires de Rhône-Alpes (14 % des arrivants).

Les départs de Bourguignons âgés de 60 ans et plus se font en direction du sud (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon) mais également de la capitale.

Départs des plus diplômés

Les personnes qui quittent la région sont davantage diplômées que celles qui s'y installent. Ainsi 40 % des "sortants" possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur contre 34 % des "entrants". Cet écart de qualification s'explique en partie par le bilan migratoire de la Bourgogne, déficitaire pour les jeunes générations les plus diplômées et excédentaire pour les générations anciennes qui le sont moins.

Attractivité du sud et du littoral Taux annuel de migration nette 1999-mi-2004



Taux annuel de migration nette : rapport pour 10 000 habitants du solde migratoire (entrants - sortants) annuel moyen rapporté à la population moyenne de la région d'âge correspondant. Champ : population des ménages, migrations interrégionales.

Cet écart de qualification s'observe aussi chez les seuls actifs : 45 % des actifs "sortants" contre 41 % des actifs "entrants" sont diplômés de l'enseignement supérieur.

En Bourgogne comme partout ailleurs, les personnes mobiles sont très nettement plus diplômées que celles qui n'ont pas changé de région entre 1999 et mi-2004. Ainsi seulement 15 % des "stables" possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur et 44 % n'ont aucun diplôme ou le BEPC.

Au total 16,5 % des Bourguignons possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. C'est moins que la moyenne des régions hors Île-de-France (19 %) et l'écart tend à s'accroître.

Baisse de la taille des ménages

Avec 2,23 personnes par ménage mi-2004, la Bourgogne figure parmi les régions où le nombre moyen de personnes par ménage est le plus faible (moyenne métropole : 2,31) juste avant le Limousin (2,13) et l'Auvergne (2,19) et assez près des régions du sud (Paca, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes). La taille des ménages reste plus élevée dans les régions du nord de la France (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Alsace, Haute-Normandie, Lorraine).

Beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les "sortants"

	Part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi		
	ceux qui arrivent en Bourgogne	ceux qui quittent la Bourgogne	les "stables"
Ensemble de la population	34	40	15
Population active	41	45	21

Sources : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.
Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.

Note de lecture : 34 % des personnes venues s'installer en Bourgogne entre 1999 et mi-2004 possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est le cas de 40 % des personnes ayant quitté la région sur la même période et de 15 % de ceux qui n'ont pas quitté la région.

Comme partout en France, la taille des ménages bourguignons diminue : elle était de 2,34 personnes par ménage en Bourgogne en 1999.

Le vieillissement de la population explique l'essentiel de cette baisse, les ménages de personnes âgées étant plus petits du fait du départ des enfants puis du veuvage. Les comportements de cohabitation pèsent aussi (mise en couple plus tardive des jeunes, augmentation de la monoparentalité et des divorces) ainsi que la baisse du nombre d'enfants par famille. La solitude s'est accentuée à tous les âges jusqu'à 75 ans. Au-delà de 75 ans, elle est très élevée (40 % de personnes seules) mais tend à diminuer, les gains d'espérance de vie retardant un peu le veuvage.

La taille des ménages varie selon la taille de la commune et son appartenance à un

espace à dominante urbaine ou rurale. Dans les grandes communes (plus de 10 000 habitants), les ménages sont plus petits (moins de 2 personnes par ménage en moyenne) avec la présence plus fréquente de jeunes solitaires ou de familles monoparentales. La taille des ménages est également peu élevée dans les communes rurales où le vieillissement de la population est marquée. A l'inverse, les ménages sont plus grands dans les communes périurbaines où résident davantage de familles.

Karine Bondoux, Christine Charton

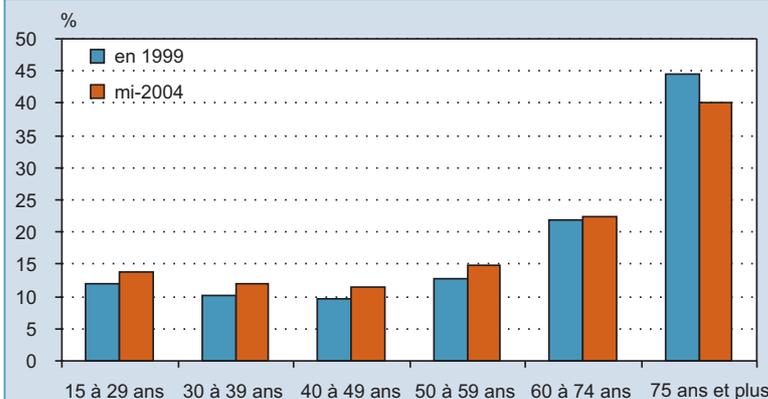
Population et taille des ménages dans les grandes communes de Bourgogne

	Population des ménages au 01/01/2005	Taille des ménages
Dijon	142 020	1,89
Chalon-sur-Saône	45 380	1,92
Nevers	37 280	1,94
Auxerre	35 520	2,01
Mâcon	32 850	2,02
Sens	25 580	2,06
Le Creusot	22 610	1,93
Beaune	21 150	2,14
Montceau-les-Mines	19 130	1,96

Sources : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004-2005-2006.
Champ : population des ménages, hors communautés.

Augmentation de la solitude entre 15 et 74 ans

Part des personnes vivant seules selon l'âge en Bourgogne



Sources : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.
Champ : population des ménages, hors communautés.

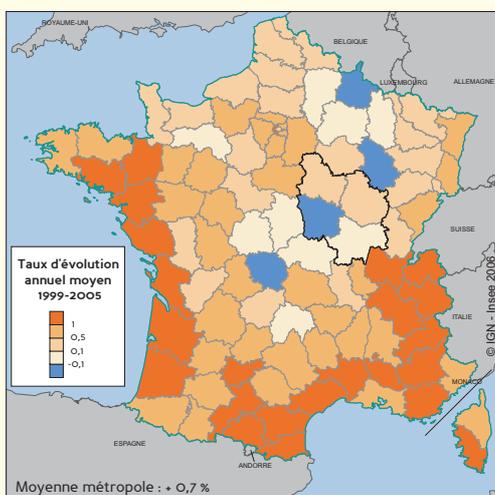
Départements bourguignons : des évolutions démographiques contrastées

L'**Yonne** fait partie des départements attractifs de la métropole, où les arrivées l'emportent sur les départs. Cette attractivité est moins élevée que celles des départements du Sud ou de l'Ouest mais elle permet à l'Yonne de rester le département le plus dynamique de la Bourgogne avec une croissance de population de 0,41 % par an.

La **Côte-d'Or** est le seul département bourguignon où le nombre de naissances dépasse celui des décès. Elle fait ainsi partie des départements à solde naturel positif, localisés pour l'essentiel dans un quart Nord-Ouest et sur la frange Est de la métropole. Ce solde naturel étant de plus en plus mince, la population de la Côte-d'Or continue d'augmenter mais à un rythme ralenti (+ 0,20 % par an entre 1999 et 2005).

En **Saône-et-Loire** la croissance de la population est quasi nulle, naissances et décès s'équilibrent ainsi que départs et arrivées de population.

Dans la **Nièvre** la baisse de population ralentit. Le déficit naturel se poursuit mais le département semble bénéficier d'une nouvelle attractivité.



Sources : Insee - Recensement de la population 1999 - Estimations de population au 1er janvier 2005.

	Population au 01/01/2005 (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2005			Rappel : taux d'évolution annuel moyen 1990-1999
		total	dû au solde naturel	dû au solde apparent (1) entrées-sorties	
Côte-d'Or	513	+ 0,20	+ 0,32	- 0,11	+ 0,29
Nièvre	222	- 0,25	- 0,36	+ 0,11	- 0,39
Saône-et-Loire	546	+ 0,02	- 0,04	+ 0,06	- 0,29
Yonne	341	+ 0,41	- 0,05	+ 0,46	+ 0,35

Sources : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004-2005-2006 - Estimations localisées de population - Recensements de la population.

(1) Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel. Il représente à la fois la différence entre les entrées et les sorties de la région et l'ajustement (cf. Insee Première n° 1000).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes - Insee Première n° 1116 - janvier 2007.
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire - Insee Première n° 1117 - janvier 2007.
- Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record - Insee Première n° 1118 - janvier 2007.
- Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : 31,3 millions de logements au 1er janvier 2005 - Insee Première n° 1060 - janvier 2006.
- Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : la croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes - Insee Première n° 1058 - janvier 2006.

Les Insee Première, les Insee Bourgogne Dimensions et Économie et Statistique figurent dès parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr

Insee - Bourgogne
 2, rue Hoche - BP 1509
 21035 Dijon Cedex
 Tél : 03 80 40 67 67
 Fax : 03 80 40 68 00

Directeur de la publication :
 Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :
 Christian Bonsacquet

Rédactrice en chef :
 Christine Charton

Maquette PAO :
 Patricia Lallemand, Sylvie Renaud

Cartographie :
 David Luis

Impression :
 AZ Média
 Marsannay-la-Côte

Dépôt légal :
 à parution
 ISSN 1246-483 X